

Positions



Chemie
Pharma
Schweiz

A la veille de la session de printemps 2010 des Chambres fédérales

Une chance à saisir pour la place économique suisse!

Les entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique suisse ont un grand potentiel d'avenir, qu'elles entendent exploiter par leurs propres forces. Ce potentiel peut être renforcé par des conditions générales d'activité favorables à l'innovation, en particulier celles-ci:

1. **Une société ouverte à l'innovation.** Le débat public se focalise souvent sur tous les risques possibles des nouvelles technologies, mais néglige leurs opportunités. Il importe de ne pas laisser une mentalité du « risque zéro » entraver, voire bloquer l'accès des entreprises suisses aux technologies nouvelles.
2. **Excellence de la formation et de la recherche.** Pas d'innovation sans hommes et femmes motivés, dont les prestations sont indispensables à tous succès économique. A tous les niveaux, la Suisse doit orienter la formation initiale et continue vers l'excellence et exiger et encourager l'effort individuel. Il faut appliquer à tous les niveaux scolaires et dans tous les cantons des normes de formation uniformes et élevées et accorder de nouveau plus d'importance à l'enseignement des techniques et des sciences naturelles. C'est ici qu'intervient SGCI Chemie Pharma Schweiz avec sa plateforme 'Simply Science', qui vise à aborder les jeunes gens dans leur quotidien et leur langage afin d'éveiller leur intérêt pour les sciences et les techniques. Au niveau des hautes écoles, la Suisse doit mettre davantage l'accent sur la formation de centres d'excellence internationaux. Nous ne pouvons pas nous offrir plus longtemps le luxe des doublons et du saupoudrage.
3. **Attractivité du site de production helvétique.** Il faut accorder à nouveau plus d'importance à l'impact des décisions politiques sur le site de production helvétique. Lorsqu'il est question de mesures environnementales et de sécurité, comme celles prévues par la loi sur le CO₂, par exemple, il ne faut pas écarter du débat politique l'influence qu'elles peuvent avoir sur la capacité d'innovation et de compétitivité de notre place économique.
4. **Commercialisation rapide des produits.** Les nouveaux produits ne sont utiles à leurs destinataires finals et à l'ensemble de notre économie que s'ils peuvent être mis rapidement sur le marché. Les procédures officielles d'autorisation doivent satisfaire aux

normes internationales, et être simples, transparentes et rapides. A l'avenir, les médicaments doivent être admis par Swissmedic tout aussi rapidement qu'ils le sont auprès de la FDA américaine et de l'EMA européenne.

5. **Accès aux marchés mondiaux.** Les clients du monde entier doivent avoir accès aux produits suisses. Les droits de douane et autres obstacles aux échanges affectant le secteur chimique et pharmaceutique doivent être démantelés le plus vite possible à la faveur d'accords OMC multilatéraux ou d'accords de libre-échange bilatéraux conclus avec d'importants partenaires commerciaux comme les Etats du BRIC et les Etats-Unis. Par la même occasion, il convient aussi de renforcer la protection de la propriété intellectuelle.

Génie génétique (09.056)

SGCI Chemie Pharma Schweiz appuie la proposition de minorité qui demande la suppression pure et simple du nouvel art. 37a LGG. le moratoire sur les OGM dans l'agriculture est inutile, stigmatise une technologie qui a prouvé son efficacité dans le monde entier et nuit au pôle suisse de la recherche.

LAMal. Mesures urgentes pour endiguer les coûts dans l'assurance maladie (09.053)

SGCI Chemie Pharma Schweiz approuve la décision du Conseil national et d'une minorité de la CSSS-E selon laquelle, à propriétés égales pour le patient, c'est un médicament avantageux doit lui être prescrit et remis. Elle rejette en revanche le complément ajouté par la majorité de la CSSS-E et qui veut qu'on n'admette au remboursement de l'assurance-maladie en principe que les médicaments les meilleur marché. Une telle intervention restreindrait arbitrairement la liberté de choix thérapeutique.

Les modifications d'ordonnances décidées par le Conseil fédéral le 1^{er} juillet 2009 se traduiront, grâce notamment au réexamen trisannuel de la liste des spécialités, par de sensibles baisses de coûts des médicaments. Les entreprises de l'industrie pharmaceutique fournissent ainsi une importante contribution à la modération de la progression des coûts. L'industrie rejette en revanche l'introduction dans la loi de restrictions supplémentaires aux effets contre-indiqués.

«Décès et coûts importants induits par des erreurs de médication» (09.4155)

SGCI Chemie Pharma Schweiz s'oppose à cette motion. Aujourd'hui déjà, la loi sur les produits thérapeutiques prescrit aux entreprises les don-

nées qu'il convient de faire figurer sur les emballages de médicaments. Les prescriptions imposées par la motion seraient disproportionnées et n'amélioreraient en rien la sécurité des médicaments. Par ailleurs, une réglementation spéciale appliquée à un marché aussi exigu que la Suisse serait très difficile à mettre en œuvre pour les entreprises internationales et entraînerait inévitablement une restriction de l'offre de médicaments.

Les associations pharmaceutiques et les pharmaciens de centres hospitaliers ont mis sur pied l'an dernier un groupe de travail visant à améliorer la sécurité des médicaments sur la base du droit existant. A partir de ces travaux, les associations de l'industrie ont en novembre 2009 édicté à l'intention de leurs membres des recommandations communes concernant l'étiquetage de préparations parentérales (préparations stériles pour injections, infusions ou implantation). Pour d'autres médicaments, des discussions sont prévues, qui devront être coordonnées avec Swissmedic.

Protection des abeilles (09.3318)

SGCI Chemie Pharma Schweiz recommande le rejet de cette motion. Après une évaluation minutieuse des risques, le système suisse d'autorisation éprouvé a jugé acceptable pour la sécurité des abeilles le recours dans les règles de l'art à la substance active clothianidine. L'interdiction à long terme de la clothianidine en tant que produit phytosanitaire aurait par ailleurs des conséquences négatives pour toutes les cultures qui sont également protégées en Suisse par des néonicotinoïdes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Fédération suisse des producteurs de céréales s'oppose expressément à cette motion.

Initiative pour un climat sain (09.067)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue la décision de la CEATE-N de proposer le rejet de cette initiative. L'exigence de celle-ci: obtenir une réduction de 30% des émissions de CO₂ d'ici 2020 est excessive au vu de ses implications économiques aussi bien que des conventions internationales existantes.

Redevance hydraulique (08.445) / Fonds solaire (09.3347) / énergies renouvelables (08.327, 09.302, 093329, 10.3002)

SGCI Chemie Pharma Schweiz est opposée au relèvement de la redevance hydraulique, qui affecterait l'économie en une période conjoncturelle très difficile. Cette hausse serait également en contradiction avec les efforts du Conseil fédéral et du Parlement visant à maintenir au minimum possible les composantes politiques du prix de l'électricité. Pour ces mêmes raisons, il faut s'opposer à la motion en faveur d'un fonds solaire. Les énergies renouvelables ont déjà atteint un niveau de développement satisfaisant. Il con-

vient donc de refuser toute stimulation supplémentaire qui aurait pour principal effet de renchérir encore les prix de l'énergie, avant tout au détriment de l'industrie. Une fin de non recevoir doit aussi être opposée à des subventions supplémentaires (initiatives cantonales de BE et FR) en faveur des énergies renouvelables.

Application correcte de la loi sur l'approvisionnement en électricité LAPeI (10.3000)

SGCI Chemie Pharma Schweiz soutient cette motion, car elle peut contribuer à clarifier un certain nombre de questions ouvertes. Avec une part d'environ 5% à la consommation totale d'électricité en Suisse, l'industrie chimique et pharmaceutique est un important client des compagnies électriques.

ALE avec le Conseil de coopération des Etats du Golfe (09.072)

SGCI Chemie Pharma Schweiz se prononce pour une rapide entrée en vigueur de cet accord de libre-échange. Avec un volume annuel d'exportations de plus de 1 milliard de francs, l'industrie attend de l'accord quelque 50 millions de francs d'économies par année en droits de douane. Les dispositions concernant le respect de certaines normes sociales et environnementales sont certes importantes, mais demeurent étrangères à un ALE.

Facilitation et sécurité douanières (09.090) / Dédouanement électronique (09.4169)

L'accord sur les échanges de marchandises passé avec l'UE doit être approuvé. Il permet d'esquiver la menace d'obstacles commerciaux supplémentaires dans nos échanges bilatéraux avec l'Union européenne. Les mesures de sécurité imposent aux entreprises des investissements informatiques non négligeables. Le dédouanement électronique doit simplifier sensiblement les passages en douane. La confidentialité des informations commerciales doit être préservée lors d'échanges de données concernant la sécurité.

Révision du droit des sociétés anonymes

SGCI Chemie Pharma Schweiz rejette «l'initiative Minder», qui affaiblirait sensiblement la place économique suisse. Il convient de renforcer les droits de participation des actionnaires et de remédier aux lacunes de l'initiative dans un contre-projet présentant les points essentiels que voici.

- Effet du vote contraignant limité au montant total de la rémunération des membres du conseil d'administration lors de l'exercice commercial en cours.
- Réglementation réprimant les abus en matière de paiements anticipés et d'indemnités de départ, mais pas d'interdiction de tels versements.
- Admissibilité du modèle «nominee».